

---

**Réunion du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier**  
**tenue le 17 septembre 2019, de 18 h 30 à 19 h 30**  
**à la salle 4 du Bureau de projet NCH (2505, boul. Henri-Bourassa)**

---

**Membres présents :**

M. Alain Couillard  
M<sup>me</sup> Chantal Douville  
M<sup>me</sup> Chantal Dugas  
M<sup>me</sup> Geneviève Dupuis  
M. Luc Gagnon  
M. Jean-Thomas Grantham  
S<sup>r</sup> Huguette Michaud  
M. François Pellerin (*représentant*  
*M<sup>me</sup> Rosanne Réaume, F.L.A.M.)*  
M. Robert Topping  
M<sup>me</sup> Sonia Tremblay  
M. Martial Van Neste

**Membres absents :**

M<sup>me</sup> Catherine Bergeron  
M. Jean-François Darche  
M<sup>me</sup> Renée Désormeaux  
M. David Dionne  
M. Richard Fournier  
M<sup>me</sup> Christiane Gamache  
M<sup>me</sup> Chantal Godin  
M<sup>me</sup> Geneviève Hamelin  
M<sup>me</sup> Anne-Sophie Larochelle  
M. André Ouellet  
M. Patrick Pépin  
M. Yan Turgeon  
M<sup>me</sup> Suzanne Verreault

**Observatrices :**

**Invité(s) :**

Louise Vézina

La réunion débute à 18 h 35. En l'absence de M. Richard Fournier, M<sup>me</sup> Geneviève Dupuis préside la séance et M<sup>me</sup> Louise Vézina fait office de secrétaire.

## 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu du 4 juin 2019 et suivis
3. Présentation des travaux terminés et à venir
4. Bilan des communications avec les citoyens à ce jour
5. Mise à jour sur la mobilité
6. Mise à jour concernant les œuvres d'art
7. Demandes des citoyens
8. Prochaine rencontre

L'ordre du jour proposé est accepté à l'unanimité.

## **2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 4 JUIN 2019 ET SUIVIS**

En accord avec les membres présents, le compte rendu de la dernière séance tenue le 4 juin 2019 est adopté avec les corrections suivantes :

- Enlevé de la liste des participants le nom de M<sup>me</sup> Rosanne Réaume, puisque celle-ci est représentée par M. François Pellerin;
- Allègement du paragraphe du point 3 en enlevant tout le détail technique;
- Ajout « au lieu du 18 juin comme annoncé » à la fin de la première phrase du point 6.

## **3. PRÉSENTATION DES TRAVAUX TERMINÉS ET À VENIR**

À l'aide d'une présentation vidéo, M. Robert Topping fait le bilan des travaux en cours de la phase 1 et leurs niveaux d'avancement, dont les travaux de démolition de l'édifice Partagec qui commenceront dans environ trois semaines. Il explique les travaux de déviation sur le boulevard Henri-Bourassa, qui auront un impact majeur sur la circulation. Les arbres sur le terre-plein seront déplacés dans un autre endroit de la Ville. D'autres arbres équivalents seront replantés lorsque le boulevard sera reconfiguré.

M. Topping confirme que le taux d'avancement des travaux de la phase 1 est de 60 %.

## **4. BILAN DES COMMUNICATIONS AVEC LES CITOYENS À CE JOUR**

M. Jean-Thomas Grantham présente le bilan des actions de communication et les demandes externes reçues. Il fait rapport de la tournée médiatique du 10 septembre. Le 2 juillet, l'assemblée citoyenne a eu lieu où les travaux sur le boulevard Henri-Bourassa ont été présentés.

M<sup>me</sup> Dupuis mentionne aux membres le souhait du président-directeur général du CHU d'être présent à la rencontre, mais il n'a pu se libérer. Elle informe les membres, dans un autre ordre d'idées, que deux assemblées citoyennes qui se tiendront d'ici la période des fêtes, une en haute-ville, l'autre en basse-ville, afin de présenter les activités et faits saillants de la dernière année au CHU de Québec. Elle demande aux conseils de quartier de bien vouloir partager ces invitations à leurs membres.

M. Alain Couillard et M. Martial Van Neste rapportent les plaintes de citoyens faites à leur conseil de quartier, notamment sur la présence de rats sur leurs terrains et sur le stationnement de camionneurs dans les rues avoisinantes au chantier. M. Grantham leur mentionne qu'un plan d'interventions est en place concernant la présence de la vermine et un rappel sera fait pour le stationnement des travailleurs.

M. Van Neste souligne les propos de citoyens dans les médias et sur les réseaux sociaux portant sur les travaux sur Henri-Bourassa et que la piste cyclable serait bloquée pour 4 ans. Il a rectifié le tir en expliquant les travaux.

## **5. MISE À JOUR SUR LA MOBILITÉ**

M<sup>me</sup> Dupuis invite M<sup>me</sup> Chantal Dugas à faire le suivi de la démarche faite par le CHU auprès du RTC et du Réseau de transport structurant. Elle explique que le bureau d'études du réseau

structurant est en train de terminer leurs travaux et qu'ils seront plus en mesure de rencontrer le comité plus tard. Le RTC va revoir son offre de service qui va englober le secteur de Beauport afin d'y attacher l'offre pour le secteur du NCH. À la mi-novembre, un sondage sera proposé à la population de l'arrondissement sur le site Internet du RTC. La collecte de données se poursuivra jusqu'à la mi-décembre. En début d'année, l'offre de service sera plus fixée. M<sup>me</sup> Dupuis lui rappelle l'enjeu du début des déménagements en décembre 2020, mais les postes seront affichés à partir de janvier 2020 et que cela pourrait avoir un impact sur le choix des travailleurs. M<sup>me</sup> Dugas lui suggère que l'offre actuelle soit diffusée aux employés et que celle-ci sera bonifiée. Un événement de promotion auprès du personnel sera planifié.

Une présentation de l'offre de services du RTC et du Bureau d'études du réseau structurant sera faite aux membres du comité à la rencontre de mars 2020.

À titre informatif, M. Van Neste dépose une résolution du conseil de quartier Maizerets, transmise à la Ville de Québec, sur l'aménagement de la piste cyclable sur le boulevard Henri-Bourassa. L'importance de préserver les arbres et de repenser le couloir cyclable pour le rendre sécuritaire (non bidirectionnel) en est les principaux éléments. M. Topping informe les membres que le projet sera présenté aux citoyens du secteur par la Ville. M<sup>me</sup> Sonia Tremblay rappelle qu'il s'agit d'une piste temporaire et non la piste cyclable finale. M. Van Neste mentionne les enjeux à ne pas négliger dans cette réflexion. Le projet de la piste cyclable sera présenté à la Table de concertation Vélo.

## **6. MISE À JOUR CONCERNANT LES ŒUVRES D'ART**

M<sup>me</sup> Dupuis mentionne qu'il n'y a aucune avancée dans le dossier depuis la dernière rencontre. Pour la phase 1, les travaux sont à l'étape de la coordination technique pour l'installation des œuvres, notamment dans la cour intérieure du CIC. En ce qui concerne la phase 2, une proposition visuelle de l'installation de plusieurs œuvres sur le site, plutôt qu'une seule, sera faite par les professionnels au ministère de la Culture et des Communications.

M. Van Neste informe les membres que l'œuvre d'art en l'honneur d'Irma LeVasseur, installée sur le terrain du CLSC Limoilou, en bordure du chemin de la Canardière et près de l'arrêt d'autobus, n'est pas mise en valeur à la hauteur que souhaiterait l'artiste. L'artiste aimerait que son œuvre soit déplacée dans un endroit plus significatif si c'est possible.

Bien que cette œuvre ne fasse pas partie des travaux prévus ni des espaces où des rénovations sont prévues, le CHU prend en note ce fait et transmettra à qui de droit au ministère de la Culture et des Communications cette information.

## **7. DEMANDES DES CITOYENS**

M. Grantham fait la nomenclature des demandes :

- Demande concernant le futur nom du l'hôpital;
- Demande pour l'installation de table à langer pour adulte : cet aspect sera pris en compte dans les nouvelles installations.

M. Van Neste demande si des outils d'exercices seront présents sur le site. M<sup>me</sup> Dupuis et M<sup>me</sup> Chantal Douville lui répondent qu'effectivement un circuit d'entraînement extérieur est prévu.

## **8. PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine séance du Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier aura lieu le 4 décembre 2019 à 18 h 30, à la salle 4 du bureau de projet NCH. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Compte rendu rédigé par Louise Vézina